



**Vers une adaptation de la production agricole et une modification des circuits de distribution.**

# CONGRÈS DES PARCS 2022

Le Parc du Pilat a défini une stratégie d'adaptation au changement climatique pour son territoire.

Etablie en concertation avec les acteurs locaux, cette approche relie adaptation et paysage.

A court terme, l'objectif était de faciliter le passage à l'action en mobilisant les décideurs et experts locaux.

Suite à un état des lieux des vulnérabilités du territoire face au dérèglement climatique, le Parc a donc construit, en concertation, une stratégie au regard de 4 thématiques : Eau, Forêt, Agriculture, Vivre le territoire, en testant la méthode « TACCT » de l'ADEME encore jamais éprouvée.

Ces thématiques sont déclinées en actions à conduire, actions priorisées en fonction de :

- leur potentiel d'efficacité d'adaptation,
- la temporalité de leurs effets,
- leur facilité de mise en œuvre,
- les volontés des acteurs locaux.

Pour déployer cette stratégie, le Parc en assurera l'animation et le suivi et l'appui en ingénierie financière.

Conduite en parallèle d'un Plan de Paysage, cette stratégie intègre les données de sensibilité paysagères, dans une approche participative et innovante.



**Pour des forêts à couvert continu, diversifiées, étagées et répondant aux besoins de production et d'accueil du public.**

## Contact

Parc naturel régional du Pilat - Adam GIBAUD  
2 rue Benaj, 42410 Pélussin  
info@parc-naturel-pilat.fr  
Tél. : 04 74 87 52 01